

# LE BRIOLLAYTAIN

#1

MAI 2021

PARTICIPATION  
CITOYENNE :  
UN ENJEU  
POUR LA  
COMMUNE P.8



compagnie la parenté - christophe garcia - © Sylvie Foucher

**DOSSIER  
LE CCAS P.6**

Découvrez le fonctionnement et les actions du centre communal d'action sociale

**TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE P.15**

Suivez le fil vert !

# ÉDITO



Madame, Monsieur,  
Cher·e·s Briollaytain·e·s,

Vous tenez entre vos mains la nouvelle formule de notre bulletin municipal. Son contenu, sa forme et son esprit sont le fruit du travail de la commission participation citoyenne, vie associative, attractivité et rayonnement. Nous espérons qu'il saura répondre à vos attentes et qu'il continuera d'assurer de manière dynamique et agréable le lien entre la collectivité et ses administrés.

La crise sanitaire que nous traversons nous montre à quel point il était nécessaire de repenser l'action publique. Nous l'avons compris et proposé durant la campagne électorale, nous le mettons en œuvre cette année et pour le reste de notre mandat.

## Cela ne se fera pas sans vous.

Vous découvrirez dans ce bulletin la démarche participative que les élus entendent vous proposer et la traduction de ces engagements dans le budget municipal.

Avec l'annonce récente de la réouverture des magasins et des restaurants, la reprise prochaine des activités culturelles et associatives, il est désormais plus facile de se projeter dans l'avenir et de préparer le retour des beaux jours.

Passé le temps de la gestion, nous espérons tous venu celui de l'action.

Elle passera cependant par le respect, au quotidien, des consignes et gestes barrières : c'est ainsi que nous continuons de tenir, ensemble, face à la menace sanitaire, et je vous en remercie.

## BONNE LECTURE !

Arnaud Hie  
Maire de Briollay

## LA MAIRIE

### Horaires d'ouverture

Lundi de 8h30 à 12h30.

Mardi, mercredi et jeudi  
de 14h00 à 17h00.

Vendredi de 10h00 à 12h30  
et de 14h00 à 17h00.

**Le service urbanisme** est ouvert le lundi matin, les mardi, mercredi et jeudi après-midi.

**Le maire** assure une permanence en mairie le jeudi et reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi.

**Les adjoints** reçoivent uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi.

Place O'Kelly  
49125 Briollay

Téléphone : 02 41 42 50 28

Télécopie : 02 41 37 92 89

Courriel : [mairie@briollay.fr](mailto:mairie@briollay.fr)

## LE BRIOLLAYTAIN

Directeur de la publication :  
M. le Maire

Coordination : Sylvie Foucher,  
Fabienne Poirier

Mise en page : Arnaud Hie

Photos : droits réservés

Distribué par les conseillers  
municipaux et des bénévoles

Imprimerie Connivence -  
Angers



# SOMMAIRE

4

## CONSEIL MUNICIPAL

Les échos du conseil  
et l'état civil

5

## COMMISSION ÉCONOMIE, FINANCES ET INFRASTRUCTURES

Les travaux et le budget 2021

6

## DOSSIER : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les actions, la commission sociale,  
les projets, les rencontres

8

## FOCUS : LA PARTICIPATION CITOYENNE : UN ENJEU POUR LA COMMUNE

Construire ensemble le Briollay de  
demain

10

## VIE ASSOCIATIVE

MX Briollay, BALI, Run & Bike,  
Les Bambins, Le Grand Pressoir,  
Briollay jardin au naturel

12

## TÉLÉPHONIE MOBILE

Les résultats de l'enquête sur les  
besoins et la qualité du réseau mobile  
à Briollay

13

## LE SAVEZ-VOUS ?

L'installation de l'hôtel à hirondelles

14

## L'AGENDA

Vos rendez-vous

15

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Suivez le fil vert !

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## LES ÉCHOS DU CONSEIL

Quelques-unes des décisions prises par le conseil municipal lors de ses réunions des 14 janvier, 11 février et 11 mars 2021.

- Une partie du chemin du Barrage de Pont change de dénomination du n°1 au 3B et devient **chemin du Petit Mottay**.
- Les contours de l'**inventaire des zones humides** sur Angers Loire Métropole ont été présentés lors de la commission de l'Aménagement et du Développement des Territoires du 15 décembre 2020 ; cette étude est engagée sur 2021. Afin d'organiser cet inventaire et d'intégrer au mieux les communes dans son élaboration, des groupes de suivis locaux associés à des territoires de prospection ont été créés. Chaque commune fait ainsi partie d'un de ces territoires et sera donc représentée.
- Acquisition d'une emprise de 60 m<sup>2</sup>, située **chemin du Calvaire** correspondant à l'emplacement réservé « BRI 5 - Aménagement d'une liaison piétonne ».
- **Coup de pouce aux primo-accédants** : dans le cadre du Programme Local de l'Habitat la commune souhaite continuer en 2021 à accompagner financièrement les ménages les plus modestes en allouant une aide de 1000€/ménage, à hauteur de trois aides annuelles maximum.
- Dans le cadre de la volonté de rénovation énergétique de son patrimoine et de la maîtrise de ses consommations d'eau et d'énergie, une convention est passée avec le **Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire** (Siéml) pour une mission de conseils et d'aides en énergie partagée pour accroître l'efficacité énergétique du patrimoine de la commune.
- Dans le cadre de l'objectif relatif à la transition écologique, et de la volonté de **favoriser les déplacements doux**, l'opportunité de décliner le principe de priorité aux cyclistes sur la RD 109, pour la partie correspondant aux travaux des dernières séquences, a été retenue. L'ambition communale étant de déployer les aménagements pour le vélo sur les axes routiers, ce premier tronçon pourrait constituer une section expérimentale.
- Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets visant à renforcer le **socle numérique à l'école élémentaire** afin de réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique.

- Consultez les comptes rendus du conseil municipal sur [www.briollay.fr](http://www.briollay.fr)
- Suivez le conseil en direct sur la page **Facebook** de la mairie : <https://fr-fr.facebook.com/briollay>
- Prochaines séances : **jeudi 6 mai, jeudi 10 juin et 08 juillet à 19h30**

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- > Malo Pellaumail
- > Mathéo Grellier
- > Rose L'Ebbrellec
- > Ellie Neveu
- > Alicia Forveille
- > Eden Paquereau
- > Coline Brillet
- > Clarisse Bonnefoy
- > Raoul Savarit
- > Elio Girard-Mathias
- > Juline Nay-Boureau

### PACS

- > Adeline Surcin et David Chasles
- > Mylène Renou et Jérémie Sorin

### Mariages

- > Isabelle Chauvel et Jérôme Renous
- > Elise Clavreul et Pascal Vétélé

### Décès

- > Gabriel Soulard

[etatcivil@briollay.fr](mailto:etatcivil@briollay.fr)

## FETE DE LA MUSIQUE

Vous chantez ? Vous jouez d'un instrument ?



Seul ou en groupe, la fête de la musique est une opportunité pour vous qui aimeriez monter sur scène et partager votre talent le temps d'une soirée.

L'appel est lancé, faites-vous connaître auprès de la mairie : [communication@briollay.fr](mailto:communication@briollay.fr)

### Samedi 26 juin

Place de l'église, à partir de 18h30 ;

(si les conditions sanitaires le permettent)

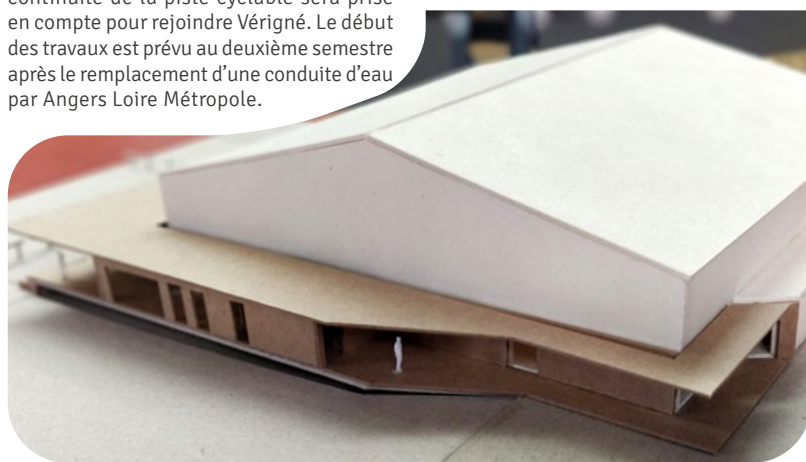


## COMMISSION ÉCONOMIE, FINANCES ET INFRASTRUCTURES

**Les travaux de la route du moulin se termineront fin juin.** Une chaussée à voie centrale banalisée appelée "chaucidou" sera tracée depuis le nouveau rond-point jusqu'au pont de chemin de fer. Ce nouveau dispositif est destiné à sécuriser les déplacements des cyclistes et favoriser le partage de la route. Une information sur le principe de fonctionnement sera distribuée et une signalisation adaptée à ce mode de partage sera mise en place.

**Aménagement du chemin de la Guichardière** entre le coteau des deux vallées et la RD 52 (accessibilité et voie cyclable). La continuité de la piste cyclable sera prise en compte pour rejoindre Vêrigné. Le début des travaux est prévu au deuxième semestre après le remplacement d'une conduite d'eau par Angers Loire Métropole.

**Le dossier des vestiaires sportifs et du club house avance.** Une rencontre a eu lieu le 18 février avec le bureau d'architecte pour une présentation du projet aux présidents des associations utilisatrices du complexe sportif. Outre la présentation de l'esquisse du projet, l'objectif était de les associer à la réflexion, d'échanger et de tenter de prendre en compte leurs besoins. Après validation du projet définitif, les travaux pourraient commencer en septembre pour une livraison attendue au deuxième semestre 2022.



## BUDGET 2021

Lors du conseil municipal du 11 février, les élus ont adopté le budget primitif 2021 de la commune. Les taux communaux des impôts locaux n'augmenteront pas et les subventions aux associations seront maintenues ainsi que celle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

"C'est un budget raisonné et raisonnable, conforme à nos capacités et à nos engagements passés auprès des Briollaytains-es. Il fait appel à l'implication de tous les services municipaux et bénéficie d'une hausse de 7 % de nos recettes et dotations d'État avec notamment la compensation à l'euro près de la suppression progressive de la taxe d'habitation."

Les taux de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti sont maintenus tels que votés depuis 2010 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,48 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,88 %.

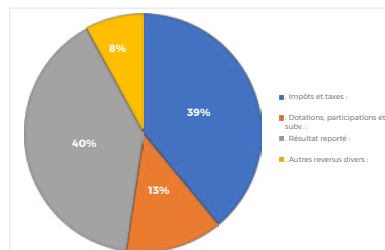
### En chiffres...

En 2021, le budget de fonctionnement de la commune se montera à **3 550 666,31 €** (en hausse de 7 % par rapport à 2020).

Les **recettes de fonctionnement** se décomposeront comme suit :

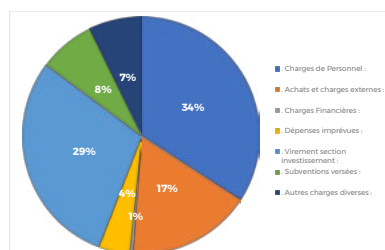
- Impôts et taxes : **1 385 700,00 €**
- Dotations, participations et subv. : **472 500,00 €**

- Résultat reporté : **1 412 031,31 €**
- Autres revenus divers : **280 435,00 €**



Les **charges de fonctionnement** sont budgétées à **2 508 497,00 €** (en augmentation de 6 % par rapport à 2020) et se décomposeront comme suit :

- Charges de Personnel : **1 212 077,00 €**
- Achats et charges externes : **603 685,00 €**
- Charges financières : **16 850,00 €**
- Dépenses imprévues : **150 000,00 €**
- Virement section investissement : **1 042 169,31 €**
- Subventions versées : **271 385,00 €**
- Autres charges diverses : **254 500,00 €**



## L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE CONSULTE LES HABITANTS

**Nous sommes tous concernés. Votre avis compte !**



Préserver l'eau des rivières, c'est protéger notre eau potable\* et notre santé !

Avant d'arriver à notre robinet, l'eau est d'abord captée dans une nappe phréatique ou une rivière. Puis elle est traitée pour la rendre potable et acheminée par des canalisations jusqu'à notre robinet.

Une fois utilisée, cette eau repart via le réseau d'assainissement (égouts) pour être nettoyée dans une station d'épuration puis rejetée dans la rivière où elle continue son cycle.

Les enjeux sont vitaux car nous devons adapter nos territoires au dérèglement climatique et enrayer la disparition de la biodiversité.

Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et les plans de gestion des risques d'inondation, qui tracent sur les territoires les politiques publiques pour l'eau et les risques d'inondation, sont en cours d'élaboration. Ils seront adoptés début 2022 et mis en oeuvre dans chaque bassin hydrographique de 2022 à 2027.

Cette consultation nationale, c'est l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent collectivement.

Répondez en ligne sur [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr)

## DOSSIER

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour vocation de traiter les éventuels problèmes ayant un caractère social au sein de la commune. Plus particulièrement, elle apporte un soutien aux anciens. Cette commission dispose d'un budget propre. Elle est présidée par le maire et constituée d'élus et de représentants de la société civile. Elle se réunit chaque fois que nécessaire.**

## LES ACTIONS DU CCAS À BRIOLLAY

**Le transport solidaire met en relation des chauffeurs bénévoles avec des personnes ayant un besoin de transport. (visite médicale, démarches administratives, recherche d'emploi, entretien d'embauche, loisirs, courses...)**

Il est proposé aux habitants de Briollay, de tout âge, sans moyen de locomotion et ne pouvant pas utiliser les services habituels.

Le coût de ce service est de 0,50 centime du kilomètre à régler directement au chauffeur.

### **Vous souhaitez devenir chauffeur bénévole ?**

Vous pouvez devenir chauffeur du Transport solidaire et apporter, vous aussi, votre contribution aux actions de solidarité sur la commune. Renseignements à la mairie de Briollay

**02 41 42 50 28**

Le CCAS organise annuellement un repas festif pour les seniors de plus de 75 ans (photo ci-dessus). En 2020, il a eu lieu le 9 février dans la salle des Nénuphars. Suite à la crise sanitaire, le repas prévu en février 2021 a dû être reporté ; il est désormais envisagé le dimanche 3 octobre 2021.

La commune va réaliser dans les prochaines semaines une analyse des besoins sociaux afin d'améliorer la qualité de vie et des services de votre commune. Cela se présentera sous la forme d'un questionnaire anonyme abordant plusieurs sujets liés à votre vie quotidienne.



## LA COMMISSION ACTION SOCIALE, ÉDUCATION ET INTERGÉNÉRATIONNEL

La commission des affaires sociales a pour mission de définir des projets, actions, en direction de la population. Elle agit au sein de l'école, du périscolaire, auprès des personnes fragilisées et des seniors et a la volonté de favoriser les actions intergénérationnelles.

Au sein de l'école, elle siège au conseil d'école pour évoquer les questions matérielles (la municipalité prend en charge l'entretien des bâtiments et assure le service de cantine) et définit également le soutien logistique ou financier des projets pédagogiques et des animations (fête de l'école, sorties scolaires).

**Elle travaille et réfléchit sur de nouveaux projets avec différentes institutions avec lesquelles, la mairie a passé un contrat.**

C'est le cas pour L'accueil de loisirs associée à l'école (ALAE), le centre local d'information et de coordination (CLIC), le relais d'assistantes maternelles (RAM).

### LES RENCONTRES, LES PROJETS...



#### Enfance

Plusieurs réunions de coordination avec le personnel tant au niveau scolaire que périscolaire ont permis de réagir, afin d'être au plus prêt du protocole sanitaire.

Lors d'une commission, l'ALAE a présenté son travail en direction des enfants de 3 à 9 ans, et du club jeune (âgés de 10 à 12 ans). L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) propose aux familles de Briollay un ensemble d'activités pour les enfants.

Un travail est en cours pour la rentrée prochaine, avec la mise en place d'un conseil des enfants. Un travail de partenariat va pouvoir se construire avec l'école et la municipalité autour de la citoyenneté et de l'enfant.



#### Seniors

Dès le mois de mars, et ce pendant les deux confinements, une action a été menée en direction des personnes âgées de plus de 80 ans, que nous avons pu recenser. Plusieurs appels téléphoniques ont été réalisés pour connaître les besoins et prendre des nouvelles. La période a été difficile, mais dans l'ensemble, chacun a été entouré par ses enfants et/ou ses voisins. Des aides ponctuelles ont été mises en place en fonction des besoins (courses alimentaires, pharmacie...).



#### Action Jeunes et solidaires

Afin de recenser les besoins des jeunes étudiants au regard de la crise sanitaire, une permanence assurée par les élus a été mise en place le 30 janvier 2021 de 10 h à 16h. Le but était de les rencontrer, d'échanger sur leur situation, une fiche était à disposition pour le suivi, nous permettant ainsi de les recontacter. Peu de jeunes ont répondu.



## FOCUS

# LA PARTICIPATION CITOYENNE : UN ENJEU POUR LA COMMUNE



**BRIOLLAY  
DONNE VIE  
À VOS ENVIES**

**La démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants aux projets de leur commune ou de leur quartier et à les y associer. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et favorise la construction de sa ville de demain. Elle peut prendre des formes diverses allant de l'information à la co-construction en passant par la consultation et la concertation.**

## Le triple intérêt de la participation citoyenne

- Un intérêt pratique, qui vise à améliorer la gestion et la conception d'un projet d'aménagement, et ainsi de mieux prévoir les usages, toujours dans le souci de l'intérêt général.
- Un intérêt social, qui favorise le mieux vivre ensemble et permet le développement du lien social en multipliant les rencontres, les partages d'expériences et les solidarités entre les différents acteurs du territoire.
- Un intérêt politique, qui permet le développement de la citoyenneté en faisant participer les citoyens aux projets de la collectivité.

## Construire ensemble le Briollay de demain !

Des formes multiples de participation citoyenne et de démocratie participative à Briollay, existants ou en projet :

- Mise en place de rencontres et de réunions publiques d'échange; comme par exemple les ateliers Agir face aux enjeux de la transition écologique proposés en mars. Associer les utilisateurs à la réalisation d'un projet structurant : ce fût le cas pour la restructuration de la salle des Nénuphars, c'est le cas aujourd'hui pour le projet de réalisation des vestiaires sportifs et club house, ainsi que pour l'étude menée par le CAUE dans le cadre du futur projet de pôle enfance et intergénérationnel. Des exemples d'actions ponctuelles auxquelles sont

associées des Briollaytains tels que la lutte contre les frelons asiatiques, le jury des maisons fleuries, ou encore le balisage des sentiers de randonnée.

- Élargir les espaces de discussion à l'échelle d'un quartier selon un découpage géographique de Briollay en 5 secteurs.

**En mettant en place cet engagement citoyen, le maire et l'ensemble des élus ont le souci de mieux comprendre les besoins des habitants de Briollay.**

Les premières rencontres pourraient se concrétiser dès le mois de mai.



**Quartier 1 :** Bourg – Croix de Mirande

**Quartier 2 :** Végrigné

**Quartier 3 :** Voie Ferré – Noirieux

**Quartier 4 :** Guichardière – Coteau des deux vallées – Varennes

**Quartier 5 :** Héripière- Chansonnière

Si les conditions sanitaires le permettent, la première rencontre de quartier pourrait avoir lieu le **samedi 29 mai de 10h30 à 12h au coteau des Deux Vallées.**

- La journée citoyenne : instaurée en 2017 à Briollay, trois éditions ont été organisées avec succès. Les objectifs sont multiples ; cela permet de tisser du lien social autour



de l'action collective, de s'approprier le bien commun (amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation du patrimoine). Les Briollaytains ont la possibilité de proposer des idées de chantier.

- Le conseil municipal des enfants : un projet de la commission sociale pour la rentrée 2020-2021 (voir dossier social).
- La mise en place d'un budget participatif est en cours. L'objectif est d'associer les citoyens à la décision publique en allouant un budget aux projets d'investissement de compétence municipale répondant à des besoins, proposés et votés par les citoyens. Contribuant à une citoyenneté active, le budget participatif laisse la place aux habitants pour se réapproprier la cité et aussi leur donne un espace pour recréer du lien social entre eux. Un règlement permettra de définir les contours du projet et les critères de sélection des propositions.

Présentation du projet le **19 mai 2021**



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ÉLECTIONS

Si vous désirez vérifier si vous êtes inscrit-e sur les listes électorales vous pouvez aller sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Vous pouvez également sur ce site vous inscrire en direct sur les listes électorales de la commune.

### COMPOSTEURS

Écologique et efficace, adopter le compostage grâce à la mise à disposition de composteurs gratuits.



Afin de réduire sa production de déchets, la pratique du compostage est une solution efficace. Si vous souhaitez vous doter d'un composteur, inscrivez-vous par téléphone auprès d'Angers Loire Métropole au 02 41 05 54 00, ou par le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://atout.angers.fr/content/demander-un-composteur>

**Livraison :** vous avez réservé un composteur auprès d'Angers Loire Métropole, vous pouvez le retirer directement en mairie, en prenant RDV au préalable au 02 41 42 50 28, le composteur vous sera remis en échange de la convention d'Angers Loire Métropole.

### DÉJECTIONS CANINES

**Animaux domestiques : soyez responsables !**

Avoir un animal de compagnie est un choix que chaque propriétaire doit assumer en respectant les règles de bons usages dans l'espace public et chez soi pour un *vivre ensemble respectueux*. Pensez à vos voisins, ils n'ont pas à subir vos choix : les aboiements intempestifs, les animaux qui errent dans les rues, les déjections sont autant de



désagréments qu'il est possible d'éviter. Sans compter les risques d'accidents provoqués par les chiens non tenus en laisse ou errant et aussi le fait qu'ils déstabilisent les autres animaux qui eux sont derrière leur portail.

**Préservez l'espace public et respectez les autres usagers**

Des panneaux « Interdiction déjections canines » et « Animaux tenus en laisse » sont installés dans divers lieux sur la commune, notamment les espaces verts et les espaces de jeu : ne pas les respecter est un manque de civilité et de respect vis-à-vis des autres usagers, familles, enfants et agents communaux qui subissent ces désagréments au quotidien.

**Législation déjections canines (extraits)**

« Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros) ».

### VÉLOS A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de sa politique de déplacements, et notamment de promotion des modes doux, Angers Loire Métropole soutient la pratique du vélo en proposant une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique aux habitants de son territoire.

Les équipements concernés sont les vélos et vélos-cargos à assistance électrique neufs, pliants ou non pliants, répondant aux normes en vigueur.

La subvention peut être accordée pour les vélos achetés avant le 31 décembre 2021. Son montant est fixé à 25% du prix d'achat TTC, avec un maximum de 200 euros (400 euros pour les vélos-cargos).

Pour plus d'information : 02 41 21 54 67



## FRELONS ASIATIQUES

La lutte continue : période de piégeage en ce début de saison



Dans le bulletin de décembre, nous avons présenté le bilan de l'année écoulée et donné plusieurs recommandations pour la destruction des reines dans leur phase d'hivernage :

- repérage et destruction des petits primaires se situant généralement dans des abris ouverts (dessous de toit par exemple : photo dans le précédent bulletin)
- piégeage en cette période actuelle (de mi-mars à mi-mai)

L'an passé, une trentaine de Briollaytains a participé à la campagne de piégeage.

Le 26 mars, infos et pièges ont été mis à disposition par les deux référents.

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées. En cas de besoin, contacter la mairie qui fera la liaison.

Fernand Pineau et Jacky Poulard référents frelons asiatiques pour la mairie

# VIE ASSOCIATIVE

Cet espace est dédié à la vie associative et privilégie l'actualité du moment (nouveau, événement)...

L'Agenda quant à lui reprend les événements et animations municipales et associatives ouvertes au public.

L'espace étant limité, les associations qui souhaitent écrire un article devront au préalable en faire la demande.

## BALI

Connaissez-vous Briollay Arts Initiatives Loisirs ?

Succédant au Syndicat d'initiative en janvier 2017, l'association BALI a été créée pour soutenir la municipalité et contribuer à la mise en place de manifestations municipales. Elle participe ainsi au développement d'animations familiales et conviviales telles que Nature en fête, la fête de la musique, la Rando des castors, le téléthon en apportant son aide logistique dans leurs mises en place. Elle organise le concours de peinture et les expositions d'artistes dans le cadre de Montmartre à Briollay, participe au balisage des sentiers de randonnées et intervient en tant que jury des « Maisons fleuries ».

Rémy Poitou, président de l'association : « Comme toute association, nous avons besoin de bénévoles. Afin de maintenir notre activité, et dans la perspective de la développer, toutes les personnes intéressées par l'animation de la commune, souhaitant apporter leur aide et des idées nouvelles sont les bienvenues ».



Briollay  
Arts Loisirs Initiative

remietpalettepoitou@yahoo.fr

## NOTA BENE

Les informations et illustrations des associations pour le prochain magazine devront parvenir en mairie au plus tard le **26 mai 2021**



## LES BAMBINS

**L'association compte actuellement 31 adhérents. Cette année nous avons beaucoup de « grands » puisque 17 d'entre eux sont en âge de faire leur première rentrée à l'école maternelle en septembre 2021 !**

Malgré le contexte sanitaire actuel, l'association des Bambins fait partie des rares associations qui ont la possibilité de continuer leur activité. Nous en sommes ravis et nous constatons que notre association répond favorablement à une demande d'accueil, d'échange et de partage pour les tous petits et leurs accompagnants. Nous sommes tout de même contraints par un protocole qui nous oblige à avancer au jour le jour. Toutefois, l'association veut pouvoir offrir des matinées de qualité à ses petits adhérents. Nous avons pu bénéficier de deux séances d'éveil musical en novembre et janvier. L'une avec M. Hugues Delevallez et l'autre avec Mme Corinne Chaudet. Deux autres ont été programmées.



## BRIOLLAY DECORATION FLORALE CALENDRIER DES ATELIERS

Salle Reine des Prés  
9 h 30 - 11 h 30

> Samedi 15 mai

> Samedi 12 juin

Inscriptions  
Madame Suzel Maître  
02 41 42 05 02





## MX BRIOLLAY

Depuis plusieurs années, le terrain de motocross de Briollay n'était plus entretenu. Aujourd'hui après un an de nettoyage et de travaux, le terrain va pouvoir reprendre vie.

Ceci grâce à la nouvelle association « MX Briollay » créée en août 2020 par Maxime, Olivier, Mathieu et Antoine. De ce fait, le terrain est à nouveau homologué en FFM et UFOLEP. Par conséquent, il est possible à toute personne titulaire de la licence UFOLEP ou FFM inscrit dans un club de MX (Briollay ou autre clubs) de participer aux journées d'entraînements.



MX Briollay, la nouvelle association dédiée au motocross

Il faut savoir que la pratique du motocross reste un sport à part entière, il ne faut en aucun cas négliger son équipement qui doit être intégral.

Un week-end d'inauguration et d'entraînement sera organisé courant avril 2021, les dates de cette journée et des différents entraînements seront communiquées sur la page Facebook « MX Briollay ». Les membres de l'association envisagent une course nocturne FFM au printemps ou à l'été 2022. Nous sommes heureux à l'idée de vous accueillir prochainement.

Sportivement,  
Le bureau

## RUN&BIKE

17 octobre 2021, retenez la date !



Un run&bike, vous ne connaissez pas ? Inscrivez-vous à l'une des deux épreuves (7 km ou 17 km) que nous organisons à Briollay le dimanche 17 octobre. Il vous suffit pour cela d'être un binôme de deux personnes de plus de 16 ans et d'avoir un vélo (VTT) pour participer à la course. Un vélo pour deux personnes, pour rejoindre au plus vite l'arrivée, voilà la règle du jeu !

Épreuve ouverte à tous les niveaux, vous pourrez vous initier à la pratique d'un sport ludique. Vous pourrez aussi venir rendre visite à nos exposants sur le village départ sur la Plage de Briollay et encourager vos proches.

Événement placé sous le signe de l'écologie et du développement durable, vous traverserez des endroits sauvages que vous n'avez peut-être pas l'habitude de fréquenter.

Pour plus d'information, retrouvez nous vite sur notre nouveau site internet [www.runbikebriollay.fr](http://www.runbikebriollay.fr)

## LE GRAND PRESSOIR

Routes de Soucelles, de la Chansonnière, de la Héripière des Tricottières, Chemin Passe-Temps

**Siège social** : 18, route de la Héripière - 49125 Briollay

L'objet de l'association est la sauvegarde du patrimoine rural existant, la préservation du cadre de vie et de la qualité de vie, ainsi que l'intérêt paysager de ce site naturel et résidentiel. Il a également pour but de faciliter l'articulation, et la mise en commun des intérêts des résidents du quartier du Grand Pressoir.

La municipalité en place a été informée de la constitution de l'Association loi 1901 «Le Grand Pressoir» en date du 5 février 2021 à l'occasion d'une réunion d'échange.

Plus largement l'association se veut être l'écho et la prolongation d'une réflexion sur l'avenir du quartier du Grand Pressoir, ainsi que des conséquences indirectes d'une densification urbaine.

Si comme nous, vous souhaitez préserver et faire valoir le caractère rural et naturel de la commune de Briollay, sa biodiversité, rejoignez Le Grand Pressoir à l'adresse :

[collectifriverainsdugrandpressoir@gmx.com](mailto:collectifriverainsdugrandpressoir@gmx.com)

L'association prévoit également un atelier argile, un atelier chocolat et une sortie de fin d'année à l'asinerie du Dolmen. Nous espérons que ces événements pourront se concrétiser pour le bonheur des petits et des grands.

Pour rappel, les Bambins organisent des matinées récréatives les mardis et jeudis pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistant-e maternel-le ou de leur-s parent-s. Contes animés, comptines, psychomotricité fine, éveil moteur, éveil sensoriel, éveil musical et activités manuelles sont autant d'ateliers proposés aux enfants pour les accompagner à s'émerveiller et à découvrir le monde.

Les matinées aux Bambins permettent aussi aux enfants d'évoluer en groupe et de se familiariser à la vie en collectivité avant l'entrée à l'école.

## Les matinées aux Bambins permettent aussi aux enfants d'évoluer en groupe.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui s'investissent dans l'association. À tout moment de l'année nous invitons à nous rejoindre, les parents et/ou assistant-e-s maternel-le-s qui souhaitent partager ces matinées avec nous.

Le bureau

## Briollay Jardin au naturel

**Graines de fruits, légumes, fleurs ornementales et comestibles se troquent ici ! Apportez vos graines et échangez-les avec celles des autres adhérents.**

**Comment utiliser la grainothèque de Briollay Jardin au Naturel ?**

Notre grainothèque est en court de fabrication, elle sera en libre-accès. Il s'agit d'échanges, ce qui signifie que vous apportez des graines et repartez avec une quantité équivalente (si vous en avez besoin). Sans cela, la grainothèque se vide et dépérit.

La grainothèque accepte les graines issues uniquement de pratiques biologiques, de l'autoproduction ou de petits producteurs. Les graines issues d'hybrides F1 sont interdites. Il est important d'inscrire le nom et la variété de la plante dont vous apportez les graines. De même, la date d'achat est importante ainsi que celle de récolte si possible. Alors si vous avez des graines chez vous, vous pouvez nous en faire profiter et, au printemps, nous pourrions faire des semis qui, nous l'espérons, feront grandir la grainothèque.

**Une grainothèque pour quoi faire ?**

Par la diffusion et l'échange de semences non hybrides, la grainothèque favorise la biodi-

## UNE GRAINOTHEQUE

versité et propose des variétés adaptées au terroir local. Elle offre aussi la possibilité de produire à moindre coût ses propres fruits et légumes et ainsi d'accéder à une alimentation saine et locale.

Prétexte à l'échange et à la rencontre, la grainothèque peut favoriser le lien social entre individus qui n'auraient pas été amenés à se rencontrer. Elle est donc un véritable outil de mixité sociale qui favorise l'échange de savoirs et de pratiques autour de la semence et du jardin.

Enfin, la grainothèque permet de sensibiliser le plus grand nombre sur l'importance de la liberté de produire et d'échanger ses semences. Ce patrimoine vivant qui nous est transmis depuis des générations est aujourd'hui concentré entre les mains des grands noms de l'industrie semencière. La réappropriation par les citoyens des semences et des savoirs et savoir-faire qui y sont liés est donc avant tout une réappropriation de la nature par l'homme permettant une meilleure prise de conscience écologique.

Si les conditions sanitaires les permettent, Briollay Jardin au Naturel tiendra son Troc Plants de printemps en même temps que la fête de la Nature, le 8 mai 2021.



# BESOIN ET QUALITÉ DE LA TÉLÉPHONIQUE MOBILE A BRIOLLAY

## DISTRIBUTION ET COMPTAGE

Durant le week-end du 21 novembre 2020, une distribution « toutes boîtes » d'une enquête a été effectuée par des conseillers municipaux accompagnés de membres volontaires du collectif « Stop à l'antenne à Briollay ».

**1 313 foyers** ont été destinataires de l'enquête imprimée. La possibilité était offerte de remplir plusieurs enquêtes au sein d'un même foyer en copiant le formulaire papier ou en renseignant l'enquête en ligne disponible à une adresse dédiée.

Un regroupement par foyer a été rendu possible par le renseignement obligatoire d'un numéro de regroupement.

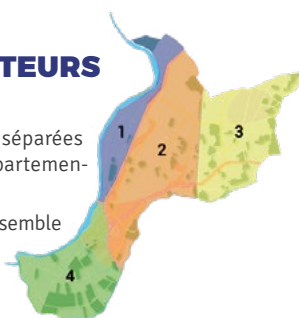
**403 réponses** ont été adressées à la mairie : 293 formulaires déposés dans les urnes présentes en mairie ainsi que dans trois commerces de la commune et 110 formulaires complétés en ligne.

A l'issue du dépouillement, il ressort que **313 foyers** ont répondu à l'enquête soit près de **24 % des foyers de la commune**.

## REPRÉSENTATIVITÉ DES OPÉRATEURS SUR LE TERRITOIRE

Le territoire de la commune a été découpé en 4 zones séparées par des axes de déplacement structurants (routes départementales, voies ferrées).

**La prédominance du réseau Orange** est très nette sur l'ensemble de la commune avec 40% de parts de marché. Les trois autres opérateurs se partagent les 60% restants à quasi parts égales.

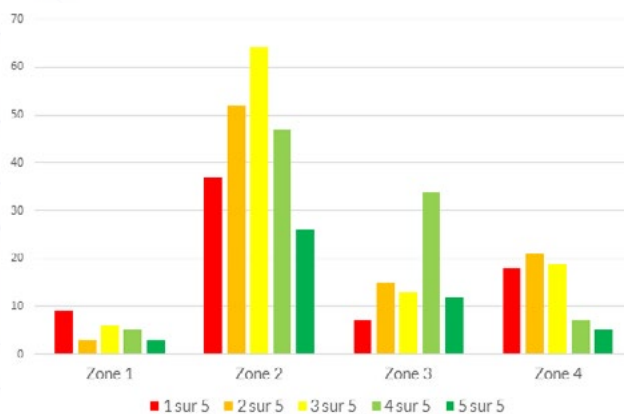


## L'USAGE DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

L'usage du téléphone est **principalement personnel** (60%), l'usage professionnel ou partagé ne représente pour sa part que 40% de l'utilisation.

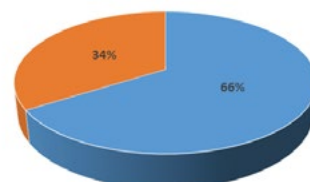
## LA QUALITÉ DU RÉSEAU

La question centrale de l'enquête porte sur le ressenti des utilisateurs quant à **la qualité du réseau de téléphonie mobile** sur le territoire de la commune. Il ressort de l'étude que le ressenti de qualité est très différent suivant que l'on se trouve dans l'une ou l'autre des zones de la commune (1 exprime un très faible degré de satisfaction, 5 reflète un haut degré de satisfaction).



## L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU

A la question de l'amélioration de la qualité du réseau téléphonique mobile sur le territoire de la commune, **66 % des personnes ayant répondu à l'enquête la juge nécessaire**.





## LE SAVEZ-VOUS ?



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**Vous êtes arrivés à Briollay au cours de ces deux dernières années, 2020 et 2021 ?**

Tous les deux ans, un temps convivial de bienvenue est organisé par la municipalité afin d'accueillir les nouveaux habitants de la commune. Cette soirée est l'occasion de se rencontrer, de présenter la commune et ses atouts au travers de ses activités sociales, sportives, touristiques et historiques.

Afin de vous contacter pour vous convier à ce moment, vous êtes invités à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par email à [communication@briollay.fr](mailto:communication@briollay.fr).

## A quoi peut bien servir cette imposante structure perchée en haut d'un mât de 4 mètres de haut ?

Le 20 mars dernier au parc des Varennes, était inauguré l'hôtel à hirondelles conçu lors de l'édition 2019 de la journée citoyenne. L'idée proposée par un Briollaytain passionné d'ornithologie a fait son chemin et le projet retenu a réuni petits et grands pour la construction.



## Pourquoi protéger les hirondelles ?

Depuis ces trente dernières années, la population des hirondelles a diminué en moyenne de 40 % à 45% dans tout l'Hexagone. Trois facteurs principaux ont favorisé cette situation : la dégradation des habitats, le manque de nourriture dû à l'utilisation des pesticides, la traversée du désert qui est de plus en plus longue à cause des changements climatiques.

L'évolution de nos maisons explique également pourquoi les hirondelles ne trouvent plus d'endroit où nicher ; pour rendre nos habitations plus performantes énergétiquement, les cavités ont disparu, les corniches se sont réduites, au détriment de l'oiseau migrateur.

## Un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes

Pour inverser la tendance, il est indispensable de favoriser les nichées qui compenseront les pertes des populations lors de la migration.

D'abord en ne détruisant pas les nids existants même après le départ des hirondelles, ils seront repris l'année suivante car, épuisées par leur migration, les oiseaux auront moins de chance de mener à terme leur nichée s'ils doivent reconstruire un nid. Ensuite en trouvant des solutions alternatives tel cet hôtel à hirondelles.

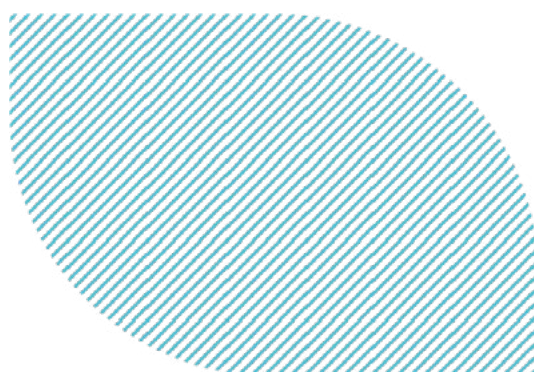
Les hirondelles et les martinets jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes. Ils permettent en particulier de lutter naturellement contre les moustiques.

A noter que la structure est aménagée pour accueillir des chauves-souris sous la toiture, autre prédateur de moustiques.

Il faudra peut-être du temps avant que l'hôtel ne soit habité, vos observations seront précieuses, n'hésitez pas à les partager.



# L'AGENDA



## MAI

### 08 NATURE EN FÊTE

Troc plants, animations, artisanat en bord de Sarthe

### 09 TOURNOI DE PALETS

USB Foot  
Salle des Sports



## JUIN

05 / 06 **FÊTE DU TENNIS**  
Salle des sports

19 **FÊTE DE L'ÉCOLE**

26 **FÊTE DE LA MUSIQUE**

à partir de 18h30. Venez avec votre pique-nique.  
Place de l'église



## JUILLET

02 **SORTIE CRÉPUSCULAIRE CANOË KAYAK**

de Villevêque à Briollay  
Barrage de Pont

04 **VIDE-GRENIER**

organisé par le comité des fêtes  
en Bord de Sarthe

Les événements sont annoncés sous réserve de la situation sanitaire et du respect des protocoles en vigueur.



Lors de la mise en place de la nouvelle équipe municipale, une des orientations mise en avant était de promouvoir une consommation responsable avec notamment la volonté de diminuer de 30% la consommation énergétique de la commune.

La commune a donc fait appel aux compétences du Siéml (Syndicat intercommunal d'énergie de Maine-et-Loire) afin de bénéficier des conseils et des aides pour accroître l'efficacité énergétique du patrimoine de la commune. (Délibération du conseil municipal du 11 février 2021).

**Le Conseiller ou la Conseillère en Énergie est la personne ressource pour élaborer une stratégie globale d'intervention sur le patrimoine de la collectivité.**

### Ses actions peuvent consister à :

- Réaliser et mettre à jour un inventaire du patrimoine, permettant de réaliser un bilan énergétique personnalisé pour la collectivité.
- Suivre les consommations et dépenses énergétiques du patrimoine ainsi que le comportement énergétique de la collectivité.
- Élaborer un programme d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, par exemple :

## TRANSITION ECOLOGIQUE : SUIVEZ LE FIL VERT



**La performance énergétique des bâtiments est au cœur des enjeux de la transition énergétique. Afin d'être accompagné du mieux possible en vue de maîtriser l'énergie de son patrimoine, la commune de Briollay fait appel au service d'expertise du bâtiment du Siéml qui propose un large dispositif d'aides techniques et financières.**

- I Optimisation des contrats de fourniture d'énergie, de maintenance et d'exploitation des installations (chauffage, éclairage public ; etc.),
  - II Visite de bâtiments afin de relever les caractéristiques de l'enveloppe (isolation, vitrages, etc.) et des équipements énergétiques et réalisation de pré-diagnostic,
  - III Instrumentation des bâtiments (enregistreurs de températures ou de courbes de charges électriques, caméra thermique) pour proposer des optimisations des régulations (chauffage, ventilation, etc.)
  - IV Proposition de réalisation d'études spécifiques par un cabinet d'études compétent (audits énergétiques, étude de faisabilité « chaleur renouvelable ») sur de(s) bâtiment(s).
- Accompagner la collectivité sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie, notamment lors des projets de rénovation ou de construction : mise en œuvre du plan d'actions recommandé, appui à la préparation et rédaction des dossiers (cahiers des charges, etc.) , assistance pour le montage des dossiers de subventions.
  - Sensibiliser et former les équipes communales, et les élus aux problématiques énergétiques.
  - Mettre en réseau les élus et techniciens du territoire pour créer une dynamique d'échanges.

**SIÉML**  
Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire

**DUREE de la convention  
Conclusion pour une durée de 3 ans**



# NATURE en Fête!

**Troc Plants de printemps**  
**Visites libres du jardin partagé**  
**Marché artisanal**  
**Visite commentée**  
**du marais pédagogique à 11:00**

**SAMEDI 8 MAI**  
de 10h à 13h  
Bords de Sarthe

Briollay  
Jardin au  
naturel

  
BRIOLLAY

  
angers Loire  
métropole  
communauté urbaine